

Adresse mail : apsicbr@hotmail.fr

Mme Angelita Bettini, Présidente

M. Remi Demonsant, Secrétaire

AGENDA
cérémonies officielles et manifestations
d'ordre historique et culturel

71^{ème} anniversaire de la Libération de Gaillac

Samedi 15 août - 11h15 : Recueillement devant la stèle du camp de Brens, route Dora Schaul

La stèle du camp de Brens rend hommage aux 31 réfugiées allemandes et polonaises internées sur le site qui partiront le 26 août 1942 vers les chambres à gaz et les fours crématoires d'Auschwitz. Cette date est une page noire de notre histoire au même titre que la rafle du Vel d'hiv du 16 juillet de la même année. Elle est l'aboutissement d'un antisémitisme d'état du gouvernement de Vichy initié dès le 3 octobre 1940 avec le premier statut des juifs et le 4 octobre par l'internement administratif des juifs étrangers, à l'initiative des préfets.

Après la conférence de Wannsee organisant la "solution finale" (20/01/1942), c'est le gouvernement de Pierre Laval qui proposera de rafler 10 000 juifs étrangers de la zone libre, où l'Etat Français exerçait sa pleine souveraineté. C'est le point d'orgue d'une collaboration policière entre les responsables nazis et le gouvernement français, concrétisé par l'accord passé entre René Bousquet et le général SS Karl Oberg.

Cette opération, organisée avec le concours des préfets de région, va faire du gouvernement de Vichy le coauteur de la mise en oeuvre de la "solution finale" dans notre pays.

La stèle du camp de Brens a été mise en place dans les années 1970 et, à cette époque, la réalité de la Shoah n'était pas mise en évidence au même titre que l'antifascisme dont se réclamaient les résistants qui ont été à l'initiative de son installation. Elle ne mentionne donc pas le caractère racial de cette rafle. Notre association a proposé à la mairie de Brens d'apposer une plaque complétant le texte existant pour mettre en évidence cette réalité historique, à savoir :

CETTE DEPORTATION DE REFUGIEES ETRANGERES JUIVES A ETE ORGANISEE EN ZONE LIBRE
SOUS LA SEULE RESPONSABILITE DU GOUVERNEMENT DE VICHY. CELUI-CI S'EST AINSI RENDU
COUPABLE DE "COMPLICITE DE CRIME CONTRE L'HUMANITE". D'AUTRES DEPORTATIONS ONT
SUIVI.

Au cours de la cérémonie, devant la stèle du camp, sera lu un message de **M. Philippe Allouche**, Directeur général de la **Fondation pour la Mémoire de la Shoah**. Notre amie **Sylviane Blanquart** nous offrira quelques chants avec le talent et la conviction que nous lui connaissons. L'inauguration se fera avec la participation **Jacques Fijalkow**, Président de l'association **Amitiés judéo-Lacaunaises**, des associations de résistants et d'anciens combattants et la **Municipalité de Brens** qui convie les participants à un apéritif convivial après la cérémonie.

Dimanche 16 août – 11h00 : Célébration de la Libération devant le monument aux morts de Gaillac

Le cortège se dirigera vers le **square Joffre** : une *statue représentant une femme aux mains liées* y rappelle les déportées juives qui ont effectué le trajet « Camp de Brens - gare de Gaillac » en direction d'Auschwitz (il y eut 4 déportations de 1942 à 1944) via Saint-Sulpice et Drancy.

26 août 1942 : grande rafle en zone non occupée, 31 internées rejoignent le camp de Saint-Sulpice, avant de partir pour le camp d'extermination, avec d'autres juifs arrêtés dans le Tarn. Groupe Vendôme et organisations de la Résistance soutiennent cette manifestation. Notre association a le **désir de créer un lieu de Mémoire et de Pédagogie**, avec l'appui des municipalités de Brens et Gaillac, le Conseil départemental, la Communauté des Communes Tarn et Dadou et par une prise de conscience d'un enjeu important par les citoyens.

Cérémonie du souvenir des internés et déportés du camp de Saint-Sulpice

Samedi 5 septembre – 10h00 : Devant la stèle du camp d'internement de Saint-Sulpice

Cérémonie en ce lieu de détention pour 4 600 personnes (octobre 1940 - août 1944) en présence d'**Henri Steiner**, l'un des rescapés d'Auschwitz, artisan de l'action d'honorer les « Justes » dans le Tarn.

Fête des Associations - Gaillac

Samedi 12 septembre : de 10h00 à 18h00, place de la Libération

Comme les années précédentes, notre association sera présente à cette manifestation. Nous espérons votre visite et, éventuellement, votre participation à notre stand.

Projection du film « Laurette 1942 » - Gaillac

Nous avons évoqué dans un précédent bulletin l'éventualité d'une avant-première du film de Francis Fourcou ; celle-ci a été retardée mais aura bien lieu à Gaillac avant le 14 octobre, date de sortie en salles. Nous vous invitons à consulter le programme d'*Imagin' Cinémas* entre début septembre et la mi-octobre.

« 11^{ème} Rando de la Paix » - Mézens

Dimanche 20 septembre

Notre association a été sollicitée pour participer à la randonnée qui aura lieu sur la commune de Mézens et pour animer un débat l'après-midi avec Angelita Bettini. Cette manifestation, organisée pour mettre en évidence certains aspects patrimoniaux ou historiques du département, aura cette année pour thème « *les camps du Tarn, de l'internement à la déportation* ».

La commune de Mézens a été choisie pour sa proximité avec le camp de Saint-Sulpice et parce que les propriétaires du château de Mézens, Claire et Maurice de Solages, ayant sauvé la famille Jacoby ont été reconnus « Justes parmi les Nations ».

Rendez-vous donc à 9h à l'école de Mézens où vous attendra un petit déjeuner puis ce sera la randonnée (8,5 ou 12 km au choix, avec départs échelonnés de 9h15 à 9h45), l'apéritif, le repas tiré du sac, la visite de l'exposition des Archives Départementales « *Terre d'asile, terre d'exil* » et la rencontre avec Angelita.

L'Espagne au cœur – Auditorium Dom Vayssette - Gaillac

Samedi 10 octobre

A 15h00, projection du film « Sur les chemins d'Acratie »

Françoise Arnoult Pillet et **Jacques Pillet** ont réalisé un film auquel ont participé deux membres historiques de notre association : les frères **Martin** et **François Arnal**. Notre association se devait donc de vous le proposer. Nous laissons la parole à ses réalisateurs pour vous présenter leur film :

[...] L'analyse de l'histoire de la révolution sociale espagnole devrait suffire à nous faire comprendre que les libertaires de l'Espagne de 1936 ont créé le mouvement révolutionnaire le plus profond et le plus égalitaire jamais réalisé jusqu'ici à une telle échelle et ayant résisté aussi longtemps malgré l'acharnement des Franquistes soutenus par les armées italienne et allemande...

C'est cette histoire que nous vous proposons de découvrir en compagnie de Martin Arnal Mur, guérillero libertaire d'Aragon. Cette histoire, c'est la sienne. Celle d'un adolescent de 15 ans, domestique agricole depuis l'âge de 11 ans et demi et qui retournera dans son village natal d'Angüés, pour y mener, avec les siens, ce magnifique combat pour la liberté.

Nous découvrirons avec lui le fonctionnement de la collectivisation, en particulier des Collectivités agraires d'Aragon qui firent des prodiges pour nourrir les populations, assumer les besoins des combattants du front et accueillir les réfugiés qui fuyaient devant l'avancée des fascistes.

A travers le parcours de ce combattant à qui rien ne fut épargné (l'assassinat de deux frères [José et Roman], l'exil, les camps de concentration en France) mais qui garde intacts sa capacité de révolte et son désir d'un monde libre de toute emprise capitaliste. Nous découvrirons à quel point les idées généreuses d'autogestion continuent à faire leur chemin, en particulier dans les démarches collectives, çà et là, entre Tarn et Aragon.

Le film sera projeté en présence de ses réalisateurs, de notre ami François Arnal et, nous l'espérons vivement, de son grand frère Martin qui vit désormais en Aragon.

L'après-midi intitulé « *L'Espagne au cœur* » se poursuivra :

A 17h30, spectacle d'Emmanuel Demonsant, mis en scène par Guy Naigeon : « Tu te souviens Dolorès ? »

Emmanuel a écrit ce spectacle pour un projet théâtral collectif sur l'Espagne intitulé « *Monstres d'or et de sang* », un ensemble de dix pièces données du 15 mars au 30 mai 2015 au Nouveau Théâtre du 8^{ème} arrondissement de Lyon.

Son écriture s'est entre autres inspirée des rencontres, qu'il a faites durant l'été 2014, de filles et fils de républicains espagnols du Gaillacois dont plusieurs membres de notre association : **François Arnal** (bien évidemment) mais aussi **Laurette Llahi-Roques** et **Olga Périssé Herrero**. Il a également rencontré à Saint-Orens-de-Gameville un acteur de la République espagnole en la personne de **Francisco Folch** (le père de notre ami pianiste, Jean-Pierre Folch). Après Lyon, cette pièce sera donnée le 31 juillet au Festival de théâtre de La Luzège en Corrèze.

Voici la présentation de cette courte pièce par Emmanuel :

*"Que se passe-t-il ?
J'y comprends rien
Y avait une ville
Et y a plus rien"*

Un homme, seul, avec sa valise, son manteau et une parole qui va et vient sur fond de Guerre d'Espagne : des morceaux de poèmes, de chansons, des souvenirs, des histoires qu'il a vécues ou qu'on lui a racontées...

A 18h15, concert de Jacques Pillet intitulé « La poesía es un arma cargada de futuro »

Des mots qui sonnent juste quand ils fustigent le vieux monde et son cortège de faux-semblant, des mots tendres qui racontent la beauté insolente des révoltes populaires... Jacques Pillet, militant chanteur, nous emmène sur les notes de sa guitare dans le souffle des mots qui font vibrer nos rêves. De la poésie espagnole aux airs de la Commune de Paris jusqu'aux chansons révolutionnaires de Barcelone, c'est tout un fragment de notre histoire qui refait surface et nous invite à imaginer ensemble un monde nouveau.

L'unité de ce programme se concrétisera essentiellement à travers nos amis Martin et François qui seront à l'honneur ce 10 octobre et nous espérons que vous aurez à cœur de venir nombreux pour les entourer. Cette unité se manifesterait aussi de façon non préméditée à travers ce poème de Gabriel Celaya que dit Emmanuel dans « *Tu te souviens Dolorès ?* » et qui sert de titre au récital de Jacques Pillet : *La poesía es un arma cargada de futuro*. Quelle heureuse rencontre ! Remi Demonsant.

Commémoration du 75^{ème} anniversaire du premier acte de Résistance à Toulouse

Jeudi 5 novembre - Devant la plaque du 13 rue Alsace-Lorraine

Elle rappelle le célèbre lâcher de tracts, le 5 novembre 1940, lors du voyage en province du Maréchal Pétain. Pour cet acte accompli avec des camarades, usant d'un procédé ingénieux, Angelita Bettini – sur simple décision administrative – sera internée durant 4 années : prison Saint-Michel à Toulouse, camps du Récébédou, de Rieucros, de Brens et de Gurs. Pendant très longtemps, l'attention s'est portée sur les Résistants patriotes et le sort des Juifs, tandis que le sort des Femmes Internées n'était guère pris en compte : lacune en voie d'être comblée.